

8 mois ferme : 44 ème condamnation de Yazid Ben Bachir, agresseur du fromager de Bagnolet !

écrit par Christine Tasin | 12 décembre 2018



Comité de soutien d'Eric le Fromager à Bagnolet/Montreuil



9 décembre, 21:41 · 🌐

Après des mois de procédure, Eric Legros gagne son procès ! Bravo !!

Le mercredi 12 septembre 2018, Monsieur Yazid Ben Bachir a comparu en audience publique au TGI de Bobigny en tant que prévenu de plusieurs chefs, dont celui de violence avec usage d'une arme, commis le 16 mai 2018 à Bagnolet, exercée volontairement sur Monsieur Éric Legros, artisan fromager de la Place de la Fraternité #Montreuil #Bagnolet

Après avoir entendu toutes les parties, un débat contradictoire a été mené, suivi d'une délibération. Le tribunal a requalifié les faits de violence en menace de mort et déclaré le prévenu coupable, le condamnant à un emprisonnement délictuel de 18 mois dont 8 mois ferme et 3 ans de mise à l'épreuve. Une période au cours de laquelle, il lui est interdit de paraître sur les communes de Montreuil et Bagnolet, sous peine de ré-incarcération.

Cette condamnation est d'abord le fruit d'une action concertée entre d'une part, des riverains en colère qui se sont organisés, et d'autre part l'action très appréciée des services de police coordonnés par les maires de Montreuil et Bagnolet, Messieurs Bessac et Di Martino.

Il est important de saluer le travail important de tous les acteurs institutionnels qui ont permis de dérouler une enquête de police sérieuse, menée - pour les besoins de la procédure - sous la houlette du Commandant Imbert.

Il est impératif de reconnaître également l'action déterminante des riverains qui, exaspérés, ont saisis Maître Crosnier, dont la compétence a permis de mener avec succès cette affaire. Cette condamnation a été prononcée dans le cadre d'un procès équitable et contre un homme qui compte plus de 43 condamnations à son actif.

Nous espérons que ce jugement fera date, surtout qu'il puisse désormais inscrire un message de dignité et de justice pour tous les commerçants et riverains installés dans des quartiers parfois difficiles en terme de sécurité.

L'obstination a payée et nous avons démontré que force est à la loi.

Nous vous avons parlé il y a un an d'Eric, le fromager de Bagnolet, suite à son appel au secours :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/08/vous-allez-pleurer-en-entendant-le-cri-de-detresse-et-de-revolte-du-fromager-de-bagnolet/>

Emus par son appel nous avons néanmoins quelque peu ironisé en découvrant qu'Eric était (avait été ?) un (ancien ?) bobo amoureux de la diversité :

<http://resistancerepublicaine.com/2017/11/09/le-fromager-de-bagnolet-bobo-dans-une-autre-vie-le-reel-lui-explose-a-la-figure/>

Le principal harceleur d'Eric, un Français bien de chez nous, n'est-ce pas, Yazid Ben Bachir, a fini par être arrêté et déféré aux autorités... Il a été jugé entre autres pour violence avec armes il y a quelques jours. Verdict 18 mois de prison dont seulement 8 mois ferme et 3 ans de mise à l'épreuve...



Comité de soutien d'Eric le Fromager à Bagnole/Montreuil



9 décembre, 21:41 · 🌐

Après des mois de procédure, Eric Legros gagne son procès ! Bravo !!

Le mercredi 12 septembre 2018, Monsieur Yazid Ben Bachir a comparu en audience publique au TGI de Bobigny en tant que prévenu de plusieurs chefs, dont celui de violence avec usage d'une arme, commis le 16 mai 2018 à Bagnole, exercée volontairement sur Monsieur Éric Legros, artisan fromager de la Place de la Fraternité #Montreuil #Bagnole

Après avoir entendu toutes les parties, un débat contradictoire a été mené, suivi d'une délibération. Le tribunal a requalifié les faits de violence en menace de mort et déclaré le prévenu coupable, le condamnant à un emprisonnement délictuel de 18 mois dont 8 mois ferme et 3 ans de mise à l'épreuve. Une période au cours de laquelle, il lui est interdit de paraître sur les communes de Montreuil et Bagnole, sous peine de ré-incarcération.

Cette condamnation est d'abord le fruit d'une action concertée entre d'une part, des riverains en colère qui se sont organisés, et d'autre part l'action très appréciée des services de police coordonnés par les maires de Montreuil et Bagnole, Messieurs Bessac et Di Martino.

Il est important de saluer le travail important de tous les acteurs institutionnels qui ont permis de dérouler une enquête de police sérieuse, menée - pour les besoins de la procédure - sous la houlette du Commandant Imbert.

Il est impératif de reconnaître également l'action déterminante des riverains qui, exaspérés, ont saisis Maître Crosnier, dont la compétence a permis de mener avec succès cette affaire. Cette condamnation a été prononcée dans le cadre d'un procès équitable et contre un homme qui compte plus de 43 condamnations à son actif.

Nous espérons que ce jugement fera date, surtout qu'il puisse désormais inscrire un message de dignité et de justice pour tous les commerçants et riverains installés dans des quartiers parfois difficiles en terme de sécurité.

L'obstination a payée et nous avons démontré que force est à la loi.

Je comprends que Eric le fromager soit content, pensant être débarrassé de son bourreau. J'espère pour lui que, effectivement, l'autre se le tiendra pour dit, **mais moi je ne suis pas satisfaite du tout du verdict.**

Yazid Ben Bachir est un multi-récidiviste de compétition. Déjà condamné 43 fois, il va être dehors dans 8 mois...

Dans 8 mois il va à nouveau harceler, terroriser, voler, tuer peut-être, allez savoir. C'est obligatoire.

A la 44 ème condamnation on ne cherche pas à donner une nouvelle chance, on emprisonne à vie pour protéger la société, ou bien on expulse. Ce quidam a peut-être la nationalité française, si c'est le cas il bénéficie sans doute de la double nationalité, ce qui le rend expulsable, non ?

Et puis, je manque de patience ce matin, entre Macron qui nous prend pour des cons, les malheureuses victimes de Strasbourg, le pacte de Marrakech ratifié, ce fait-divers me donne littéralement des envies de meurtre.

44 condamnations ? C'est forcément au moins 43 de trop.

Il faut abattre les chiens enragés. Pas de service secret capable de nous débarrasser des Malchances pour la France irrécupérables, vraiment, Castaner ? Au lieu de chercher des poux dans la tête des patriotes français ?